

Nouveau mode de tri des déchets, bilan du premier mois.

Le mois de janvier 2011 a marqué le début de la mise en application du nouveau mode de tri des déchets, élaboré au sein de notre Communauté de Communes Médullienne.

Le bilan tiré fin janvier, dans toutes les communes, a mis en évidence de nombreuses méprises, plus particulièrement constatées lors de la collecte des bacs jaunes effectuée en 4^{ème} semaine.

Ceci peut être dû à une mauvaise compréhension des informations diffusées ou à un manque de repères précis. C'est pourquoi il m'a semblé bon de reprendre les bases de ce mode de tri, afin que tout soit très clair.

En voici l'essentiel :

-**Récupération hebdomadaire** traditionnelle des Ordures Ménagères dans le **bac foncé**

-**Chaque semaine**, pendant 3 semaines successives, **Récupération des corps creux** dans une ou plusieurs **poches en plastique**.

-**La 4^{ème} semaine**, **Récupération des papiers** blancs, journaux, magazines, annuaires dans le **bac jaune**...

Le rythme reprend ensuite de manière identique...

Au fil des mois, il pourra, bien sûr, s'avérer nécessaire de consulter de temps en temps le calendrier préétabli, pour éviter toute erreur. Mais je suis néanmoins certain que nous abordons désormais beaucoup plus sereinement les semaines à venir et la prochaine échéance « **bacs jaunes** », prévue chez nous le **mercredi 23 février**. Je rappelle que ce jour là, **seuls les journaux, papiers blancs, publicités, annuaires ou autres magazines** placés dans ces bacs, pourront être récupérés. **Les poches de plastique** contenant les corps creux **devront attendre une semaine de plus**, celles-ci **ne pouvant**, pour des raisons évidentes de compartimentage des bennes, **être ramassées en même temps**.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à mieux « rebondir » et je suis persuadé que la motivation, le souci d'utilité publique ou environnementale qui sont notre « moteur » l'emporteront très vite sur les petits tracas occasionnés.

En plus des documents qui ont été diffusés dans le bulletin municipal de janvier, je vous rappelle que toutes les précisions relatives à ce sujet sont à votre disposition sur notre site au chapitre « Médullienne » dans le pavé « tri sélectif » de la page « environnement ».

Vous remerciant pour votre compréhension.

Bon tri à tous,

cordialement